

Y-Parc SA, le 20 juin 2002

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Prix Start-Up et Développement à Yverdon-les-Bains Aucun lauréat désigné**

La cérémonie du Prix Start-Up et Développement 2002, à Yverdon-les-Bains, prévue le 25 septembre prochain, est annulée. Le Jury a en effet renoncé à attribuer son prix. C'est la première fois, depuis la création de cet événement en 1998, qu'aucun candidat n'a été désigné.

Les organisateurs ont reçu 11 projets qui présentent tous d'incontestables qualités, et la perspective de les voir aboutir n'est pas mise en cause. Toutefois, ils n'ont pas répondu aux critères de technologie et d'innovation qui caractérisent le Prix Start-Up et Développement. En conséquence, la décision a été prise de ne pas décerner de prix cette année. Les 11 dossiers ont été examinés par la commission technique, composée de représentants des milieux institutionnel, financier, industriel et académique. Tous les porteurs de projets ont été reçus, d'une part pour être conseillés sur la manière de les développer, d'autre part pour être mis en relation avec les entreprises et autres éventuels partenaires.

Le Prix Start-Up et Développement est organisé par la société Y-Parc SA, la Banque Piguet, l'ADNV (Association pour le Développement du Nord Vaudois), le CETT (Centre d'Etudes et de Transferts Technologiques de la Haute Ecole Vaudoise) et le soutien de nombreuses entreprises partenaires. Les prestations offertes au lauréat doivent lui apporter le soutien nécessaire pour créer son entreprise et développer son produit technologique et innovant.

Ces prestations, d'une valeur totale estimée à CHF 300'000.- sont financières (remise d'un chèque de CHF 25'000.-), et sous forme de services (coaching offerts par les entreprises partenaires, toutes professionnelles et expérimentées).

Soucieux d'organiser aux mieux les prochaines éditions de ce Prix, l'assemblée des partenaires a mis sur pied une commission d'études chargée d'orienter plus efficacement la communication et la prospection de projets, en accord avec le positionnement d'Y-Parc et de sa région.

*Pour toutes informations complémentaires :,*

*Monsieur Alain Quartier, directeur d'Y-Parc SA, tél 024 423 91 11*

*et*

*Monsieur Didier Louvier, directeur du CETT, président de la Commission Technique du Prix Start-Up et Développement, tél 024 423 9790*

*sont à votre disposition*

**Ce communiqué vous est envoyé par télécopieur et par courrier électronique**